

Comme de nombreux départements français, les Alpes-Maritimes sont confrontées à une baisse du nombre de médecins généralistes dans les zones rurales et de montagne. Le vieillissement des praticiens, la difficulté à attirer de jeunes médecins et l'éloignement géographique pèsent lourdement sur l'accès aux soins. La Saône-et-Loire, département bourguignon souvent cité en exemple, a été pionnière dès 2017 avec la création de centres de santé départementaux employant directement des médecins salariés. Ce modèle public, destiné à pallier les carences du système libéral classique, avait suscité l'intérêt de nombreuses collectivités. Les Alpes-Maritimes s'en sont inspirées à partir de 2023 pour structurer leur propre dispositif. La rencontre organisée à Puget-Théniers s'inscrit dans cette logique d'échange d'expériences. Le maire de la commune, les maires de la vallée et les équipes médicales étaient également présents.

## **Un maillage territorial structuré pour garantir l'accès aux soins**

Ouvert en 2022, le Centre départemental de santé de Puget-Théniers constitue la pierre angulaire de la stratégie maralpine. Située à une soixantaine de kilomètres de Nice, cette commune de montagne concentre des besoins importants en médecine générale. En 2025, près de 7 000 actes de médecine générale y ont été réalisés, pour un total de plus de 11 000 actes, toutes spécialités confondues. Plus de 1 200 patients y ont déclaré un médecin traitant, signe d'un ancrage durable dans le paysage sanitaire local. Le centre fonctionne avec des équipes médicales et administratives salariées et financées par le Département. L'objectif est de garantir une présence médicale là où l'installation libérale ne se fait plus. La matinée a permis aux élus de visiter les locaux du centre, ceux du Centre hospitalier de Puget-Théniers et les espaces mutualisés. Des échanges ont eu lieu avec deux médecins, une infirmière et le personnel hospitalier. Une démonstration de téléconsultation depuis le Bus Santé connecté a complété la présentation.

Le dispositif ne se limite pas à Puget-Théniers. Il s'est progressivement structuré autour d'un maillage territorial fin. Une antenne a ouvert à Guillaumes en 2023, avec la présence d'un médecin trois jours par semaine. En mai 2025, une autre a vu le jour à Roquestéron, dans la vallée de l'Estéron. Ces structures permettent de rapprocher l'offre de soins des habitants des communes les plus isolées. Un autre outil est le Bus Santé connecté. C'est un véritable cabinet médical mobile qui sillonne les routes de montagne pour proposer consultations et téléconsultations. En 2025, 267 tournées ont été effectuées dans 16 communes, au bénéfice de 420 patients. Ce dispositif permet notamment de maintenir un suivi pour des personnes âgées ou à mobilité réduite. Pour le président du Département, « *des solutions concrètes pour lutter contre les déserts médicaux sont déployées* » avec ces

dispositifs.



## **Attractivité, coordination et innovations qui font une stratégie globale**

Au-delà des structures, la question de l'attractivité reste centrale. Depuis 2022, le Département a renforcé ses aides à destination des professionnels de santé souhaitant s'installer dans le Haut et le Moyen Pays. Les dispositifs prévoient d'abord une aide à l'installation. Le Département prend en charge 50% des investissements, dans la limite de 10 000 euros. Les professionnels peuvent aussi bénéficier d'une aide au logement et à la mobilité de 450 euros par mois. Enfin, une bourse d'études de 1 000 euros par mois est proposée aux internes. En échange, ils s'engagent à s'installer pendant cinq ans dans une zone sous-dotée. Une aide au matériel de stage, pouvant atteindre 1 500 euros, complète l'arsenal.

Depuis 2023, 49 dossiers ont été soutenus, s'ajoutant aux 51 professionnels accompagnés entre 2006 et 2022. Des chiffres qui témoignent d'un effort constant, même si les besoins demeurent importants. En 2024, le Département a lancé le Guichet Unique Réseau Santé 06, en partenariat avec l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Caisse

primaire d'assurance maladie. Ce dispositif vise à simplifier les démarches des professionnels et des élus grâce à un numéro vert dédié et une plateforme sécurisée. Parallèlement, l'Institut Mozart a déployé depuis octobre 2024 une équipe mobile spécialisée dans les soins oncologiques de support (sophrologie, psychologie et socio-esthétique). Ces interventions sont proposées à Puget-Théniers, à Guillaumes et progressivement dans les vallées de la Vésubie et de la Tinée. En 2025, 21 patients ont bénéficié de cet accompagnement.

Si la compétence santé relève traditionnellement de l'État et de l'Assurance maladie, les départements prennent une place croissante dans la lutte contre les inégalités territoriales. L'exemple de la Saône-et-Loire, suivi par celui des Alpes-Maritimes, illustre cette évolution. Dans un contexte où l'accès à un médecin traitant devient problématique pour des milliers de Français, ces initiatives locales apparaissent comme des réponses pragmatiques. Reste à savoir si elles pourront être généralisées et pérennisées à long terme.

**Théo Fritsch**

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

[S'abonner à la newsletter](#)